

LA VILLE DE BERNAY RECRUTE Un Gardien/Brigadier de Police Municipale

Ville de 10 000 habitants et lauréate du programme « Petites villes de demain », Bernay dispose de nombreux atouts tant par son patrimoine culturel et historique (labellisée « Ville d'art et d'histoire »), que par sa position géographique, au carrefour des grandes agglomérations normandes, telles que Rouen, Caen, Evreux, Lisieux et à 1h30 de Paris via la liaison ferroviaire.

Ville-centre d'une Intercommunalité de 55 000 habitants, Bernay centralise une bonne partie des offres culturelles, sportives, artistiques et associatives.

La Ville a décidé d'orienter son action municipale autour de trois axes stratégiques : ***Bernay, Ville accueillante, responsable et solidaire.***

Poste à pourvoir le **01/06/2023**
Date limite de candidature **04/03/2023**
Type d'emploi : Emploi permanent
Grade : gardien-brigadier
Candidature à adresser à l'attention de Madame Le Maire

DÉTAILS DES MISSIONS

Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

Activités principales :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Maintenir le bon ordre sur les voies publiques
- Assurer la sûreté par la prévention d'actes malveillants
- Veiller à la tranquillité publique
- Maintenir la salubrité publique
- Effectuer les missions de Police funéraire
- Faire respecter les arrêtés de Police du Maire
- Gérer les véhicules en stationnement abusifs et les abandons de véhicules sur la voie publique
- Prévenir et déclencher l'envoi des secours nécessaires lors d'accident
- Rendre compte à leurs chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance.
- Constater les infractions à la loi pénale et de recueillir tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs
- Constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions du code de la route
- Rédiger et transmettre les écrits professionnels à la hiérarchie

Activités secondaires :

- Gérer les permis de détention des chiens catégorisés
- Capturer les animaux errants
- Gérer les objets trouvés
- Assurer la surveillance des Opérations Tranquillité Vacances
- Assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires
- Assurer la surveillance du marché hebdomadaire
- Sécuriser les événements festifs, culturels, sportifs et à caractère social
- Participer aux commémorations et aux cérémonies officielles
- Participer à la sécurisation lors de visite officielle des hautes autorités
- Extraire les images de vidéoprotection

HORAIRES

Temps de travail : 35 heures (variable)

PROFIL RECHERCHÉ

Savoir-être et aptitudes :

- Aptitude à l'autorité et à la médiation
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité à gérer les situations d'urgence ainsi que les conflits
- Respect de la déontologie,
- Sens du service public et des relations avec le public
- Rigueur et méthode
- Sens de l'échange et de la communication
- Capacité d'écoute et de neutralité
- Respect de la hiérarchie

Savoir-faire général :

- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, courriel) ;
- Capacités rédactionnelles.
- Capacité à rendre compte
- Être à jour de la formation continue obligatoire
- Savoir être réactif face aux situations d'urgence ou de conflits
- Maîtrise des procédures et réglementations en matière de pouvoirs de police
- Connaissance du fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales

Contraintes et Particularités du poste :

- Port du GPB
- Amplitude horaire variable selon les missions
- Grande disponibilité exigée
- Titulaire du permis B
- Verbalisation par PVE
- Avoir une bonne condition physique
- Aptitude nécessaire au maniement et port d'armes
- Exposition à des risques particuliers en matière de sécurité
- Présence par tous temps à l'extérieur

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Rémunération statutaire
- Indemnité spéciale de fonctions police municipale
- Indemnité d'administration et technicité (IAT)
- Prime COS
- Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale)